

Procédure de décontamination

Là où les produits contenant du béryllium ne sont plus utilisés, la décontamination est une opération consistant à éliminer ou à réduire à un niveau acceptable (inférieur à 0,2 µg/100 cm) la présence de béryllium sur les surfaces.

Note : Le nettoyage à l'air comprimé ou soufflé est interdit de même que le balayage et l'époussetage à sec. Seuls sont autorisés le nettoyage par aspiration avec un appareil muni d'un filtre HEPA et le nettoyage humide avec détergent.

Avant de commencer les travaux :

- > Isoler les lieux à décontaminer des autres secteurs de l'aire de production à l'aide de membranes de plastique ;
- > Les ventiler par extraction vers l'extérieur, de manière à empêcher la migration de la contamination vers les zones non contaminées ;
- > Porter les équipements de protection individuels (survêtements, gants et appareils de protection respiratoire) appropriés (re Info-Be).

Décontamination des surfaces poreuses :

par exemple

- > Les tuiles acoustiques : idéalement, les remplacer, sinon, les aspirer et les peindre ;
- > Les tapis : les remplacer de préférence par des revêtements faciles d'entretien ;
- > Les tissus de recouvrement du mobilier : les remplacer, sinon, les aspirer et les laver (nettoyage humide avec aspiration).

Le matériel non lavable tel que le papier doit être jeté.

Décontamination des surfaces non poreuses :

par exemple

- > Les murs et les fenêtres : les aspirer et les peindre ou les aspirer et les laver ;
- > Les comptoirs : les aspirer et les laver ;
- > Les boîtiers d'équipement et les outils : les aspirer et les laver (si possible) ;
- > Les accessoires : les aspirer et les laver (si possible) ;
- > Le mobilier : l'aspirer et le laver.

S'assurer par frottis de l'efficacité de la décontamination pour chaque type de surface.

Décontamination du système de ventilation

- > La surface extérieure des conduits : aspirer et laver, si possible ;
Les bouches d'aération : aspirer et laver.
- > Si le système doit être remplacé, son retrait doit être fait par du personnel compétent qui applique une procédure sécuritaire.

Traitement des résidus

Toute matière résiduelle, y compris les survêtements, gants et appareils de protection respiratoire jetables, doit être déposée dans un sac étanche et être traitée comme un déchet domestique.

Procédure d'entretien ménager

Là où les produits contenant du béryllium sont utilisés, l'entretien ménager réfère à l'ensemble des travaux nécessaires au maintien des conditions d'hygiène et de propreté des surfaces (présence de béryllium inférieure à 3 µg/100 cm) dans les lieux où l'utilisation d'alliage avec béryllium est maintenue.

Note : Le nettoyage à l'air comprimé ou soufflé est interdit de même que le balayage, l'époussetage à sec et la recirculation de l'air. Seuls sont autorisés le nettoyage par aspiration avec un appareil muni d'un filtre HEPA et le nettoyage humide avec détergent. De plus, il est important de réduire au minimum l'exposition et le nombre de travailleurs ayant accès aux zones où il y a un risque d'exposition au béryllium.

DCW 101-233 (10-09)